



Appartement au rez-de-chaussée à vendre à Calahonda, Mijas

249 000 €

Référence: R5200393 Chambres: 2 Bain: 1 Construite: 104m²







Costa del Sol, Calahonda

Nous vous proposons ce magnifique appartement meublé à vendre dans la ville côtière de Mijas, province de Malaga. Il se situe dans l'un des quartiers les plus calmes et les plus recherchés de Calahonda, un cadre résidentiel privilégié alliant nature, intimité et proximité des commodités. Situé au deuxième étage d'un immeuble résidentiel avec ascenseur, il offre une surface habitable de 105 m², répartie comme suit : hall d'entrée, salon-salle à manger, cuisine aménagée et équipée, deux chambres avec placards intégrés, une salle de bain complète et deux terrasses (une grande terrasse fermée et une terrasse ouverte), offrant un espace de détente confortable et bien conçu pour toute la famille. Un parking commun est disponible. Bien desservie, tant par la route (accès aux autoroutes N-340 et A-7 à proximité) que par les transports en commun (arrêt de bus des lignes M-119 et M-220 à proximité), elle est située dans un quartier très calme, à 650 mètres du Sentier Littoral ou de la Torre de Calahonda. Des plages comme Playa El Capricho se trouvent à un peu plus d'un kilomètre. Elle est également proche de services tels que les soins de santé, l'éducation, l'hôtellerie, les loisirs et le shopping, entre autres, pour agrémenter vos moments en famille ou entre amis. Le confort d'un quartier résidentiel avec piscine commune et espaces verts ajoute une touche de confort. Une excellente occasion d'acquérir la maison idéale pour une qualité de vie optimale sur la Costa del Sol. Envie d'en savoir plus ? AVIS : Les informations contenues dans cette annonce peuvent contenir des erreurs ou des omissions. Les propriétés peuvent être sujettes à des changements de prix, à une vente ou à un retrait du marché. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. CONTACTEZ-NOUS, NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS AIDER. Nos honoraires d'agence sont inclus dans le prix de vente ; vous n'aurez donc aucun frais de gestion ni de conseil immobilier à payer. Conformément au décret 218/2005 du 11 octobre de la Junta d'Andalousie, nous vous informons que les frais de notaire, d'enregistrement, de transfert de propriété (ITP) et autres frais inhérents à la vente ne sont pas inclus dans le prix.